



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E208438

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2027

ÉDITÉ LE

03/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2010

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/04/2023
57 326

Raison sociale : NI & CO

35 RUE DU MANOIR DE SERVIGNE
35000 RENNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Siret : 525 253 340 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 584202400105

Assurance Responsabilité Travaux :

APRIL 22044072401

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 22044072401

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 61 50 72 13

Portable : 06 61 50 72 13

Fax :

Site Internet :

E-mail : gourionicolas@gmail.com

Responsabilité légale :

TOURNEFORT (447 588 781) / GOURIO NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/05/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/05/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	23/05/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	23/05/2025
o Ventilation mécanique	23/05/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	23/05/2025
o Isolation des combles perdus	23/05/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	23/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.